



Marignane le jeudi 24 Septembre 2020

Courrier des OSR à la Direction face à l'évolution de la crise sanitaire

Le Ministre de la santé a annoncé l'élévation du niveau de sécurité sanitaire de la région Aix-Marseille à compter du samedi 26 septembre 2020. Nous demandons à la Direction de prendre pleinement en considération l'évolution de cette situation critique au seuil de l'état d'urgence sanitaire. En ce sens, nous demandons à la Direction de réviser sa position, et/ou ses intentions quant à la gestion des flux relative à la densité du personnel sur site en instantané, la gestion de la restauration (collective & individuelle) et la pratique du télétravail.

Sur cette dernière mesure, face aux recommandations du gouvernement, nous vous demandons donc de déployer pleinement l'accord signé au niveau du groupe Airbus qui autorise jusqu'à 2 jours par semaine de télétravail partout où les postes sont compatibles, permettant au management d'organiser des rotations "bleues/rouges". Cette organisation du travail a montré son efficacité dans tous les secteurs de l'entreprise avec plus de 4000 télétravailleurs pendant le confinement. Nous pouvons citer comme exemple le bureau d'études où le télétravail a été parfaitement compatible avec les objectifs opérationnels ambitieux (certification des H145D3 et H160 entre autre).

Le télétravail nécessite une nouvelle manière de manager les salariés à distance et la réorganisation des équipes. Rien d'insurmontable pour la CFE-CGC, FO et la CFTC face au risque sanitaire désormais avéré dans notre département.

Nos organisations syndicales représentatives considèrent que le télétravail est un moyen efficace pour maintenir un niveau de présentiel le plus adapté. A ce titre nous demandons au plus tôt l'ouverture de la renégociation de l'accord « télétravail » prévue dans l'agenda social du Groupe.

Coté industrie, afin de limiter au maximum un risque de cluster, nous préconisons à la Direction de reconsidérer son modèle organisationnel pour contenir la densité aux postes de travail.

A l'aube d'un nouvel état d'urgence sanitaire, Airbus Helicopters doit se montrer exemplaire comme elle l'a déjà fait lors du confinement, afin de concilier au mieux la sécurité et la santé de ses employés avec ses contraintes industrielles.

Le DSC FO
Sylvain DOLZA

Le DSC CFE-CGC
Claude BOCOVIZ

Le DSC CFTC
Marc DEHAN